

DES POINTS DE VIGILANCE A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AVENIR

L'évaluation finale a également permis d'identifier des marges de progrès pour renforcer l'efficacité de l'outil.

→ Une stratégie à recentrer

La stratégie a été jugée un peu trop large, nuisant ainsi à l'efficacité et la lisibilité du programme.

→ Des projets d'investissements structurants à développer

Le programme a permis d'accompagner principalement des projets immatériels (animation, ingénierie, communication,...).

→ Une communication à renforcer

Malgré les outils développés (affiches, plaquettes, site internet dédié, kakémonos...), la communication est jugée insuffisante dans la mesure où elle n'a pas permis de diffuser largement l'information sur le programme auprès de tous les bénéficiaires potentiels, et notamment les porteurs de projets privés.

→ Une animation à conforter

L'ingénierie technique de proximité est une valeur ajoutée pour les acteurs du territoire. Elle permet de palier en partie à la procédure administrative jugée lourde et complexe par les porteurs de projets, privés notamment. L'animation pourrait être renforcée à l'avenir afin de développer certaines missions (communication, lien entre acteurs...) mais également de devenir un véritable pôle de ressource sur l'ensemble des financements européens.

→ Une coopération insuffisamment valorisée

Ce volet, incontournable des programmes européens, a bien été investi mais il a été insuffisamment valorisé. La plus-value apportée par la coopération, qui permet des rencontres et des échanges, est aujourd'hui reconnue par les acteurs qui ont piloté le programme mais il reste à communiquer plus largement.

→ Une articulation avec l'Axe 4 du Fep à renforcer

L'évaluation met en avant l'intérêt pour le territoire à développer les complémentarités entre les deux programmes afin de renforcer le lien terre-mer.

DES DEFIS A RELEVER POUR TRANSFORMER L'ESSAI SUR UNE NOUVELLE PROGRAMMATION



Aux vues des bons résultats de cette 1^{ère} expérience sur le territoire, les élus du Pays ont déposé le 15 décembre dernier une nouvelle candidature pour la période 2015-2020.

Cette nouvelle candidature issue de la charte révisée du Pays, fruit d'un travail conjoint entre élus et forces vives du territoire, s'appuie sur les résultats de l'évaluation afin de renforcer l'efficacité du dispositif, au service d'un développement équilibré du territoire.

PROGRAMME LEADER BASSIN D'ARCACHON-VAL DE L'EYRE

Contact : Sabrina LO COCO

✉ Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre

20 route de Suzon – 33830 BELIN-BELIET

☎ 05 56 88 55 28 📠 05 56 88 08 42

@ leaderbassindarcachon@valdeleyre.fr

www.leader-barval.com

Programme
LEADER

Pays Bassin d'Arcachon
Val de l'Eyre

Synthèse de l'évaluation finale 2014

Un territoire sous-tension qui doit choisir son attractivité :

Renforcer le lien littoral-intérieur



EDITO

Je tenais à remercier l'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés sur ce programme, depuis la candidature en 2008, jusqu'à aujourd'hui. Les résultats de l'évaluation, qui sont présentés en synthèse dans ce document, montrent que nous avons su, ensemble, relever le défi que nous nous étions lancé, pour le territoire et ses habitants.

Je souhaite que nous puissions aller encore plus loin sur le prochain programme 2015-2020.

Marie-Christine LEMONNIER

Présidente du GAL LEADER
Présidente de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre

LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen, qui vise à faire des territoires ruraux et périurbains des pôles équilibrés d'activités et de vie.

Le Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, qui regroupe les 17 communes de la COBAN, la COBAS et la Communauté de Communes du Val de l'Eyre, a bénéficié, pour la 1^{ère} fois, de ce dispositif de 2009 à 2014.

Porté par la Communauté de Communes du Val de l'Eyre, pour le compte du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, et piloté par un Groupe d'Actions Locales (GAL), composé d'élus et de socioprofessionnels, il a permis de soutenir des projets privés et publics innovants, qui répondaient à la stratégie définie par les acteurs du territoire, intitulée « un territoire sous-tension qui doit choisir son attractivité : renforcer le lien littoral-intérieur ».

Outre les financements octroyés, cette première expérience a permis d'initier une nouvelle forme de gouvernance publique-privée, de développer des partenariats, d'expérimenter de nouveaux services et de renforcer la connaissance et les échanges entre les différents acteurs.

Au regard des résultats positifs du programme Leader et de la volonté exprimée par l'ensemble des acteurs du territoire, élus et représentants socioprofessionnels, une nouvelle candidature a été déposée auprès de la Région Aquitaine le 15 décembre 2014.



LE PROGRAMME LEADER DU PAYS BASSIN D'ARCACHON-VAL DE L'EYRE, C'EST...

...une stratégie rédigée en 2008, mise en œuvre de 2009 à 2014, autour de 3 axes

Accompagner un accueil durable des populations

- **Anticiper et adapter l'offre de services aux populations** : Référent et expérimentations sur les accueils atypiques, études de préfiguration de deux centres sociaux, Schéma de services, Analyse des besoins sociaux du Val de l'Eyre, Création d'un site de covoiturage à l'échelle du Pays BARVAL, Mise en place de navettes bus gratuites dans le cadre des Bicyclettes Bleues).
- **Animer le territoire et mutualiser les compétences** : Le coworking, Création d'une plateforme de développement économique, Manifestations autour du développement durable, Salon de l'Habitat et de l'Immobilier sur le Val de l'Eyre, Forum du Logement à La Teste de Buch, Réalisation de Portraits du Pays sous forme d'exposition et de site internet et Réalisation d'émissions de radio.
- **Fédérer le territoire autour d'un projet de développement culturel**: 16 Manifestations culturelles.

Valoriser et préserver la qualité du patrimoine naturel

- **Préserver le patrimoine naturel** : Programme Delta, Signalisation et sensibilisation pour la régulation des VTM de loisirs, Réalisation d'une série documentaire, Festival de l'Oie Bernache, Aménagement des Prés Salés Ouest de La Teste de Buch.
- **Entretien et gérer le patrimoine environnemental**: Ecopastoralisme, Haro sur les Phytos.
- **Accompagner la préservation d'une identité locale par l'intégration paysagère**: Etude sur les formes urbaines et paysages, Animation de l'observatoire photographique du Paysage des Landes de Gascogne.

Développer les filières touristiques et économiques responsables

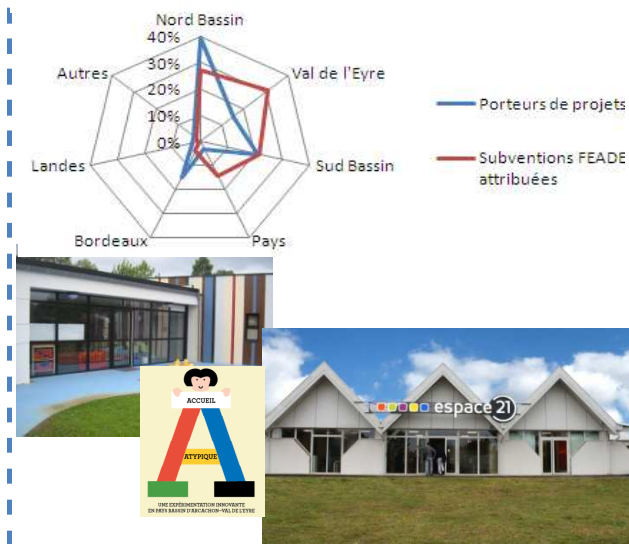
- **Structurer une offre globale en écotourisme** : Structuration et promotion d'une offre globale en écotourisme à l'échelle du Pays BARVAL, Dispositif numérique de découverte Itinérante des Landes de Gascogne, Formation-action en écotourisme des prestataires des Landes de Gascogne, Balisage circuit vélo Saint Jacques de Compostelle en boucle d'Audenge à Biganos, Structuration d'une offre en écotourisme et pilotage collectif d'un réseau d'acteurs en écotourisme sur le territoire du Cœur du Bassin.
- **Soutenir l'économie locale liée à la saisonnalité** : Etude sur la pluriactivité et Sensibilisation des acteurs à la problématique de la saisonnalité.
- **Développer la filière de l'agriculture biologique et de circuit court**: Essaimage des AMAPS et de l'Agriculture Paysanne, Accompagnement des collectivités du Pays BARVAL pour favoriser une alimentation de qualité bio et locale en restauration collective publique.

... en quelques chiffres

- ◆ **3.7 millions d'euros investis sur le territoire du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre**
 - 869 158€ de financements publics
 - 134 335€ de financements privés
 - Plus de 1.5 millions d'euros de FEADER mobilisés
- ◆ **84 projets soutenus**, portés par 32 porteurs de projets différents
- ◆ **16 700 € de subvention FEADER en moyenne par projet**

Une 1^{ère} expérience qui présente des résultats positifs

Répartition géographique des porteurs de projets et des subventions FEADER attribuées selon le siège social des structures



Une gouvernance efficace grâce...

- ▶ ... au portage par la Communauté de Communes du Val de l'Eyre pour le compte du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, sur un périmètre jugé pertinent.
- ▶ ... au comité de programmation (organe décisionnel), rassemblant acteurs publics et privés et reflétant assez bien la diversité des acteurs du territoire.

La mobilisation des acteurs, maintenue pendant les 5 années de mise en œuvre du programme, est le témoin d'une forte implication des acteurs du territoire.

L'animation une des conditions de réussite du programme. Elle est jugée indispensable pour la mise en œuvre du programme et l'accompagnement des porteurs de projets, au regard de l'exigence de la procédure administrative et financière.

LE PROGRAMME LEADER EST PERÇU COMME UN REEL OUTIL DE COHESION DU TERRITOIRE ET DE VALORISATION DU PAYS, AINSI QU'UN LIEU D'ECHANGES ENTRE LES ACTEURS DU TERRITOIRE, QUI A EU UN EFFET LEVIER RECONNU, EN TERMES DE FINANCEMENTS ET DE PARTENARIATS PRINCIPALEMENT.